

FORMATION EN UNITÉ MOBILE TYPE MOBIFEU 10 ÉQUIPIER D'INTERVENTION DÉSIGNÉ MODULE(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

N° d'organisme de formation CPI : 11 91 004 47 91

PUBLIC CONCERNÉ :

- ♦ Personnes désignées pour intervenir en cas de départ de feu.

PRÉ-REQUIS :

- ♦ Parler et comprendre le Français.

DURÉE DE LA FORMATION :

Option N°1 : 1 module supplémentaire

- ♦ Deux heures environ de face à face pédagogique par session ;
- ♦ 3 sessions par jour.

Chaque session est limitée à **10 personnes maximum** soit 30 personnes par jour.

Option N°2 : 2 modules supplémentaires

- ♦ Deux heures trente environ de face à face pédagogique par session ;
- ♦ 2 sessions par jour.

Chaque session est limitée à **10 personnes maximum** soit 20 personnes par jour.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Compléter les connaissances d'une formation de base type Équipier d'Intervention Désigné par un ou deux modules de 0h30.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Exposés interactifs ;
- ♦ Démonstrations effectuées par le formateur ;
- ♦ Mises en situation des stagiaires.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Unité mobile de formation équipée :
 - D'un espace de formation de 10 places assises ;
 - D'un espace de formation pratique équipé de générateurs de flammes parfaitement sécurisé (*hauteur de flamme contrôlée, coupure d'urgence, etc.*) et écologique (*ne génère aucune émanation polluante, aucune fumée, aucun résidu, etc.*) ;
- ♦ Supports pédagogiques numériques ;
- ♦ Mise à disposition d'extincteurs de formation durant la partie pratique (*fournis par CPI*) ;
- ♦ Synthèse ;
- ♦ Évaluation et bilan du stage ;
- ♦ Remise d'un support pédagogique sous la forme d'un livret à chaque stagiaire.

CONTENU DE LA FORMATION :

Module SSI (Système de Sécurité Incendie)

- ♦ Déplacement du groupe de stagiaires dans l'établissement ;
- ♦ Visualisation du SSI ;

Et dans un service de l'établissement :

- ♦ Visualisation des différents moyens de secours et d'Alarme ;
- ♦ Visualisation des dispositifs de cloisonnement et de ventilation ;
- ♦ Visualisation des possibilités de transfert et mise en sécurité.

Module **QuizZBox**
interactif



Suivant l'organisation et le temps disponible, les stagiaires sont amenés à répondre individuellement à un (plusieurs) questionnaire(s) informatique (s) par le moyen de boîtiers électroniques (Système QuizZBox).

Questionnaire d'évaluation des connaissances des stagiaires :

- ♦ Questionnaire générale sur la sécurité incendie ou spécifique sur l'organisation de la sécurité incendie de l'établissement (avec délai de préparation).

Questionnaire d'évaluation de la formation :

- ♦ Questionnaire d'évaluation sur des critères standards ou questionnaire d'évaluation sur des critères spécifiques du service formation de l'établissement (avec délai de préparation).

À l'issue de la journée, les résultats individuels et collectifs sont disponibles sous format Excel et directement exploitables par les services de l'entreprise.

COMPÉTENCES DE NOS FORMATEURS :

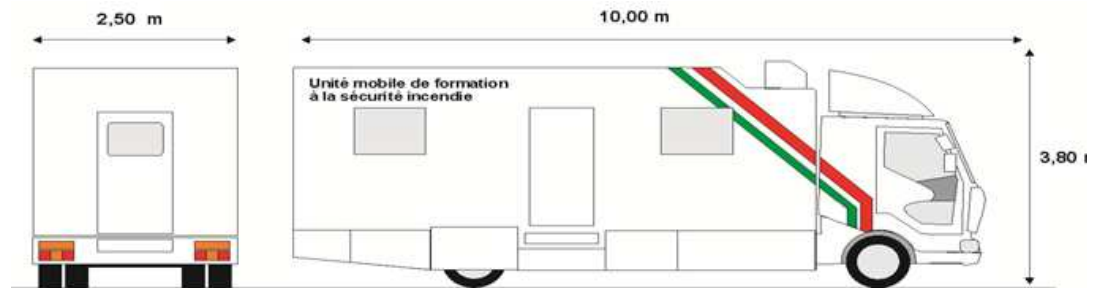
Nos formations et exercices sont réalisés par des conseillers techniques - formateurs spécialisés dans la prévention des risques d'incendie et d'explosion.

UN SAVOIR FAIRE RECONNU ET DES FORMATIONS SUR MESURE :

- ♦ Nos formations sont conformes aux réglementations en vigueur ;
- ♦ Nos formations répondent aux recommandations des sociétés d'assurance ;
- ♦ Nos offres sont le résultat de nombreux échanges avec nos clients depuis plus de 60 ans ;
- ♦ Nos formations sont personnalisées selon vos besoins et vos priorités.

INFORMATIONS UTILES :

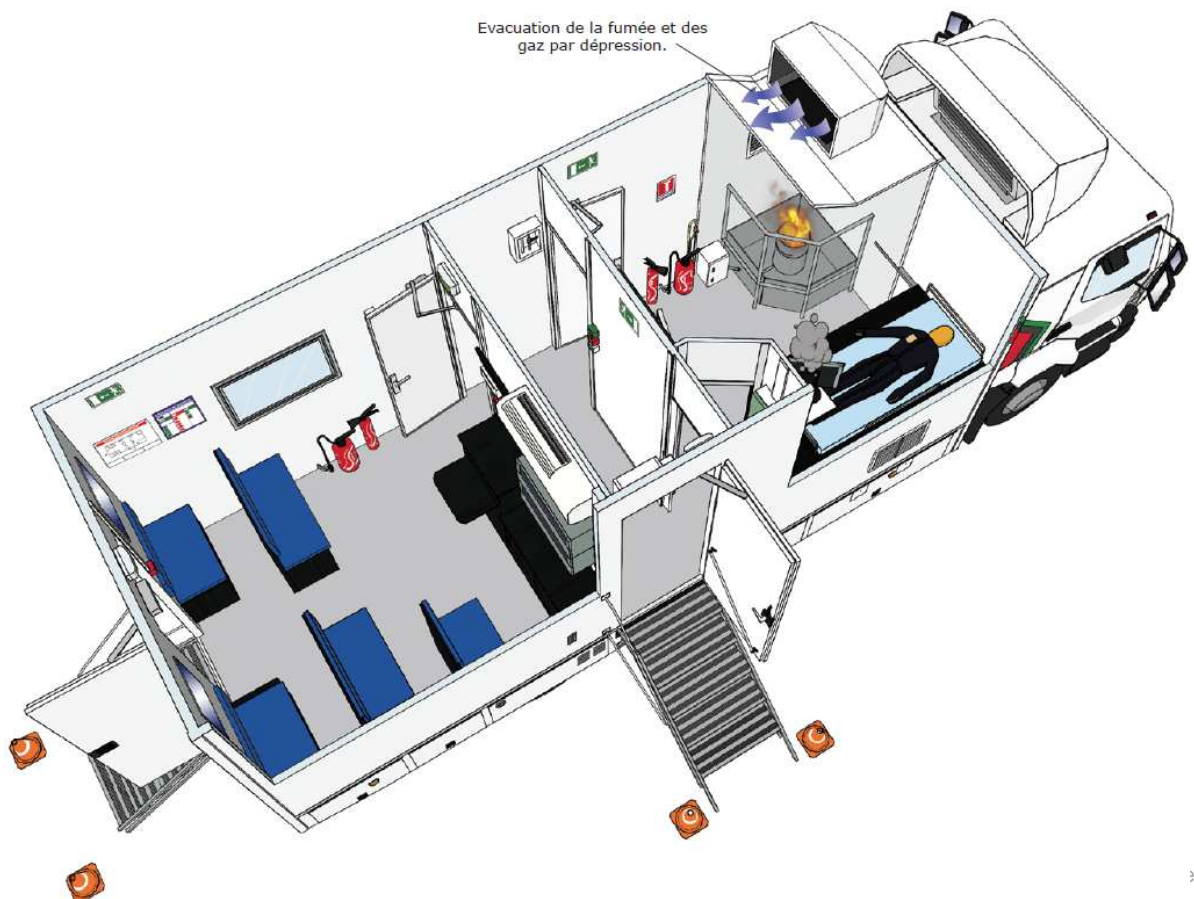
- ▶ Le registre de sécurité de l'établissement devra être mis à la disposition de l'instructeur, pour être conformément renseigné ;
- ▶ Prévoir 15 minutes de temps libre entre chaque session ;
- ▶ **IMPORTANT : Conditions d'utilisation de l'unité mobile :**



L'utilisation de l'unité mobile implique :

- l'accès et la réservation du stationnement sur 15 mètres de long, 3 mètres de large, 3 mètres 80 de hauteur pour un poids total de 12 tonnes,
- la mise à disposition de 1 prise de courant 220v mono 16A ou 32A à moins de 50 mètres.

Nous consulter pour toute demande particulière.



APRÈS LA FORMATION ?

- ♦ L'attestation originale de présence, complétée par les stagiaires, vous sera transmise par voie postale.

Pensez à nous consulter pour :

1/ vos formations à la sécurité incendie :

- ♦ Manipulation des extincteurs ;
- ♦ Équipier de Première Intervention (EPI) ;
- ♦ Équipier de Seconde Intervention (ESI) ;
- ♦ Formation en unité mobile ;
- ♦ Formation à l'évacuation / à la mise en sécurité (transfert horizontal) ;
- ♦ Exercices d'évacuation / de mise en sécurité ;
- ♦ Etc.

2/ vos formations de secourisme :

- ♦ Initiation à l'utilisation du défibrillateur ;
- ♦ Formation initiale de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) ;
- ♦ MAC (Maintient et Actualisation des Compétences) du SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

3/ santé au travail :

- ♦ Formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) IBC (Industrie Bâtiment Commerce) ;
- ♦ Formation Gestes et Postures.

4/ vos formations à l'habilitation électrique tous niveaux ;

5/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre PPMS ainsi que son suivi (formation(s), exercice(s)) ;

6/ un audit de sécurité incendie ;

7/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre document unique ;

8/ la réalisation de vos plans et/ou consignes de sécurité incendie ;

9/ la maintenance ou l'installation de vos moyens de secours incendie.